



APPEL D'OFFRES DE SOUS-TRAITANCE N° 011/CHK/2026

LOCATION DE GRUES HYDRAULIQUES ET DE GRUES SUR ROUES

1. OBJET

Le présent appel d'offres s'inscrit dans le cadre des projets miniers initiés par CHEMAF SA. Les sous-traitants qualifiés et expérimentés sont invités à soumettre des offres pour la location de grues destinées à appuyer les opérations minières de CHEMAF SA.

2. DÉTAILS DU PROJET

- **Projet :** Location des grues hydrauliques et de grues sur roues
- **Lieu d'exécution :** Province du Lualaba en République Démocratique du Congo
- **Durée du contrat :** 6 mois

3. BESOINS EN ÉQUIPEMENT

Le contractant retenu devra fournir l'équipement suivant :

- 4 grues hydrauliques d'une capacité de 14 à 25 tonnes ;
- 2 grues sur roues de 50 tonnes.

4. ETENDUE DES TRAVAUX

Le contractant retenu sera responsable des tâches suivantes :

- Fournir les grues requises en bon état de fonctionnement munies des certificats d'inspection et de certification valides ;
- Fournir des opérateurs de grues qualifiés et certifiés ;
- Déployer tous les accessoires d'élingage et outils de levage nécessaires à la sécurité des opérations de levage ;

BATIR L'AFRIQUE – CONSTRUIRE L'AFRIQUE



- Effectuer la maintenance préventive et corrective pendant toute la durée du contrat afin de garantir une disponibilité maximale du matériel ;
- Se conformer à toutes les réglementations en vigueur et aux exigences de CHEMAF SA en matière de santé, sécurité et environnement (HSE) ;
- Assurer la mobilisation et la démobilisation de l'équipement dans les délais impartis.

5. EXIGENCES RELATIVES AUX CONTRACTANTS

Les contractants intéressés devront démontrer :

- Une expérience avérée dans la fourniture de grues pour des projets miniers ou industriels ;
- La disponibilité de la flotte de grues spécifiée ;
- Des certificats d'inspection et de test de charge valides pour le matériel ;
- Des opérateurs et du personnel de maintenance qualifiés ;
- Un système de gestion HSE performant et un engagement envers des pratiques de levage sûres ;
- La capacité de mobiliser le matériel requis dans les délais impartis.

6. CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Conformément à la législation congolaise en vigueur, seuls les sous-traitants répondant aux critères suivants sont autorisés à postuler :

- Être une entreprise à capitaux majoritairement congolais (conformément à la Loi 17/001) ;
- Être enregistré et agréé par l'ARSP;
- Fournir la preuve d'existence juridique et être en règle avec l'administration fiscale et sociale (RCCM, ID Nat, Numéro Impôt, Quitus Fiscal, Certificat d'Affiliation CNSS, Statuts, Certificat d'Immatriculation INPP, Arrêté Ministériel, Convention Médicale, etc.).



7. DEPOT DES DOSSIERS

Les contractants qualifiés sont invités à soumettre leurs propositions techniques et commerciales conformément aux exigences de l'appel d'offres. Un dossier d'appel d'offres détaillé, comprenant les spécifications techniques et les instructions de soumission, sera fourni aux candidats présélectionnés.

CHEMAF SA se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre, sans avoir à en justifier les raisons.

Les offres doivent être soumises avant le 20 juillet 2026 à 18h30 aux adresses physiques et/ou électroniques suivantes :

- Mine de Mutoshi, Avenue Du 30 Juin, Quartier Mutoshi, Commune de Manika, Ville de Kolwezi, Province du Lualaba en République Démocratique du Congo
- **E-mail :**

procurement@chemaf.com

contracts.mutoshi@chemaf.com

Pour CHEMAF SA,
Département des Contrats